



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

BOREL – DEL PRETE

& ASSOCIÉS

IMMOBILIER | URBANISME | ENVIRONNEMENT | NUMÉRIQUE
SOCIAL ET PÉNAL SOCIAL | PRIVÉ PUBLIC ET PÉNAL DES AFFAIRES

AVOCATS ASSOCIÉS

Jean-Victor Borel

Ancien Maître de conférences associé
des Universités

Droit pénal social et de la protection
sociale

Droit immobilier privé et de
l'environnement

Droit privé et pénal des affaires

Didier Del Prete

Maître de conférences des Universités

Droit immobilier public et de
l'environnement

Droit public des affaires

Johan Baillargeon

Chargé d'enseignement à l'Université

Docteur en Droit

Droit immobilier privé et public

Droit de la responsabilité et dommages
corporels

Jenna Brown

Droit du travail et de la protection
sociale

Droit de la fonction publique

Droit pénal social et des affaires

AVOCATS

Arnaud Guillemain

Droit privé et pénal des affaires
Droit pénal social

Mathilde Courtial

Droit pénal

Amélie Prunier

Droit privé et pénal des affaires

Droit du travail et de la protection
sociale

Droit de la fonction publique

Juliette Aubel

Droit privé et pénal des affaires

Droit pénal social

Robin Galland

Droit privé et Droit rural

Droit immobilier privé et public

Fabien Gallinella

Docteur en Droit

Droit public

CONSULTANTS

François Viangalli

Maître de conférences des Universités

Chercheur au Grenoble Cybersecurity
Institute

Droit international et européen

Droit du numérique

Frédéric Buy

Professeur des Universités

Membre du Centre de Droit Économique
et de l'Institut de Droit des Affaires

de la Faculté de Droit de l'Université
d'Aix Marseille

Marc Segonds

Professeur des Universités

Directeur des Masters 2 Droit pénal
des affaires publiques et privées et

Compliance Officer de la Faculté
de Droit de l'Université

Toulouse / Capitole

OFFRE DE POSTE : AVOCAT COLLABORATEUR EN DROIT PRIVÉ

NOUS RECHERCHONS :

- **Avocat collaborateur libéral, tout profil (junior, sénior), généraliste droit privé** (le statut d'avocat salarié est éventuellement négociable)

- **Type de collaboration : temps plein** (un temps partiel est éventuellement négociable)

- **Rémunération : à négocier selon profil**

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Notre philosophie et nos valeurs :

Créé en 2006 à Aix-en-Provence, où se situe son siège historique, et ayant ouvert également un bureau à Lyon dans le cadre de son développement, notre cabinet a été façonné comme un atelier de haute couture, par des artisans du droit passionnés par leur métier et la transmission de leur savoir-faire.

Pour nous, un procès se joue comme une partie d'échecs, il faut toujours avoir plusieurs coups d'avance, sachant qu'en matière de conseil le diable se cache dans le détail : l'efficacité de cette approche des dossiers conduit souvent nos clients à faire appel à nous comme à une sorte « d'agence mission impossible ».

Traitant majoritairement des dossiers à forts enjeux, parfois médiatisés, et doté de différents pôles d'expertise dirigés par des spécialistes reconnus travaillant en synergie, nous concevons notre métier d'avocats à l'image de la pratique d'un sport collectif de haut niveau, où chaque membre soigneusement sélectionné met sa compétence et sa force mentale au service de l'équipe, dans le cadre d'une stratégie précise et transversale, afin d'atteindre le même objectif : gagner chaque dossier (c'est la règle n°1 du cabinet) et la confiance de nos clients et futurs clients, mais toujours de manière éthique et dans le strict respect de notre déontologie.

Siège social : Le Triangle - 235 rue Leon Foucault
13100 Aix en Provence

Bureau secondaire : 185 rue Duguesclin
69003 Lyon

Tél : +33 4 42 26 78 23

Fax : +33 4 42 53 49 62

www.borel-delprete.com

info@borel-delprete.com

Misant sur la qualité de ses prestations, et l'excellence de ses résultats, qui lui ont notamment permis de faire partie aujourd'hui des références sur le plan national dans certains de ses domaines d'expertise, notre cabinet veille à demeurer à la pointe du droit (par ses publications, interventions lors de colloques, et formations), et contribue même à la création de la jurisprudence en faisant naître régulièrement des précédents face à des questions encore jamais jugées.

Sensibles à l'évolution du monde, et désireux d'influer positivement à notre niveau, en donnant du sens à nos actions, nous défendons à la fois les intérêts des entreprises (et notamment celles dont l'action se veut réellement vertueuse sur le plan sociétal et environnemental, en adéquation avec la politique de notre cabinet) et de leurs dirigeants, et ceux des particuliers, agissant individuellement ou dans le cadre d'actions collectives.

Nous faisons en sorte d'offrir de réelles perspectives d'évolution aux talents qui nous rejoignent, en veillant à l'épanouissement de chacun au travail et à l'équilibre vie professionnelle / vie privée.

Nos engagements et nos attentes :

Notre cabinet veille à offrir à ses collaborateurs un cadre de travail épanouissant et stimulant, et l'opportunité d'apprendre le métier en bénéficiant d'une véritable formation pouvant aller jusqu'à la spécialisation, dispensée notamment par les associés fondateurs, qui sont par ailleurs enseignants auprès des étudiants en droit et formateurs auprès des élèves-avocats et avocats, tout en leur permettant de bénéficier d'une grande liberté d'organisation dans leur travail, et de réelles perspectives d'évolution professionnelle en fonction de leur implication et de leurs aspirations.

Dans le cadre de ce poste, le collaborateur (H/F) sera amené à traiter des dossiers divers relevant des différentes branches du droit privé, en fonction de son profil (Par ex. : droit des affaires, droit pénal, droit immobilier, droit de l'environnement, droit du numérique, droit des assurances, droit du travail et de la protection sociale, droit du dommage corporel, droit international et européen).

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Maître Jenna BROWN, Avocate associée du cabinet.

Jenna BROWN
j.brown@borel-delprete.com